

L'effritement de la croyance en un intérêt général

Les définitions modernes de l'intérêt général

- 13 Une conception laïcisée du bien commun et du pouvoir (Conseil d'État)
- 16 Utilitarisme et volontarisme : deux façons de prendre en compte les intérêts individuels (G. Clamour)
- 20 Qu'est-ce que l'intérêt général ? (F. Rangeon), (M. Mekki)
- 23 Une idéologie destinée à légitimer l'ordre social et politique (J. Chevallier)
- 25 Le fondement, le but et la limite du pouvoir d'État (F. Rangeon)

L'intérêt général à la française

- 29 Trois registres socio-historiques (J.-P. Gaudin)
- 34 La doctrine républicaine française, héritière du courant volontariste (Conseil d'État)
- 35 Une norme de référence du droit public (Conseil d'État)
- 42 La spécificité du travail au service de l'intérêt général (A. Supiot)

Un procédé rhétorique qui ne fonctionne plus ?

- 43 L'altération des supports politiques et juridiques de la notion d'intérêt général (J.-M. Pontier)
- 48 Une justification de l'action publique de moins en moins péremptoire (S. Rui)
- 50 La montée des contestations (A. Jobert), (R. Rochefort), (R. Debray)
- 53 Risques liés à la désagrégation de l'idéologie de l'intérêt général (J. Chevallier)

L'entrée en concurrence des définitions de l'intérêt général

La démocratisation de l'intérêt général

- 57 Les postulats de la représentation politique (J.-F. Thuot)
- 60 L'écart croissant entre légitimité électorale et défiance démocratique (P. Rosanvallon)
- 63 La multiplication des droits de regard sur la représentation parlementaire (D. Rousseau), (G. Merland)
- 67 L'espace public républicain : un lieu de délibération aseptisé (N. Fraser)
- 69 La démocratie, une remise en jeu permanente de l'universel (J. Rancière)
- 70 La quête d'authenticité du sujet contemporain : quelles conséquences politiques ? (J.-F. Thuot)
- 73 Du citoyen abstrait à l'homme concret des besoins (P. Rosanvallon), (J.-P. Worms)
- 75 La société civile, nouveau dépositaire de l'intérêt général ? (K. Leclerc et J. Beauchemin)
- 78 La délibération ou comment remédier au conflit des légitimités (J. Habermas), (B. Manin)
- 80 Pour une définition procédurale de l'intérêt général (F. Ascher)
- 83 La puissance publique, seul dépositaire possible de l'intérêt général ! (J.-F. Spitz)

La désétatisation de l'intérêt général

- 85 Le conflit potentiel entre les définitions communautaire et nationale de l'intérêt général (D. Simon)
- 90 La communautarisation de l'intérêt général : quelles conséquences ? (T. Hamoniaux), (A. Supiot)
- 91 L'État à l'heure de la gouvernance (J.-P. Gaudin)
- 94 Les remèdes à la crise d'efficacité de l'action publique (J. Chevallier), (G. Clamour)
- 97 Pour une élaboration concertée des politiques publiques (Commissariat général du Plan)
- 98 Mieux reconnaître la contribution de la société civile (L. Monnier et B. Thiry), (M. Moreau)
- 102 Politiques procédurales : la production d'un intérêt général territorialisé (P. Lascoumes, J.-P. Le Bourhis)
- 106 La multiplication des procédés participatifs (chronologie PPS), (Y. Jégouzo)
- 108 La légitimation d'un intérêt général local par la proximité (F. Rangeon)
- 113 Le risque de dilution du pouvoir politique dans une prise de parole généralisée (N. Rousselier)

115 Bibliographie complémentaire

117 Rappel des références